

## **CONSIGNES DE SECURITE**

Le modèle ne doit en aucun cas voler derrière le pilote (direction le village d'Athénaz) et ceci non pas uniquement au niveau du parc à modèles, mais en prolongement de la limite de la piste.

Toutes les précautions doivent être prises pour que les accidents soient évités, spécialement :

- Lors de vols simultanés. (4 modèles à moteur en l'air à la fois, non compris planeurs et remorqueur)
- Les circuits se volent sans exception dans le même sens.
- Lors de conditions météorologiques défavorables.
- Lors de période d'entraînement ou d'écologie.
- Les pilotes se tiendront aux emplacements déterminés.

Les débutants doivent être assistés de pilotes expérimentés, spécialement lors des atterrissages. Les essais de nouveaux modèles doivent également se faire en prenant toutes les précautions nécessaires pour que la sécurité des personnes au sol ne soit pas compromise.

Les atterrissages doivent être annoncés par le pilote et ceci d'une manière d'autant plus insistante que les difficultés prévues sont importantes, par exemple moteur arrêté, vent latéral, panne radio, etc. Dès cet instant chacun se doit de prêter assistance au pilote en difficulté, spécialement en mettant tous ses efforts pour prévenir un accident dans lequel des personnes pourraient être impliquées.

Les pilotes peuvent exiger d'être seul pour effectuer le premier vol d'un nouveau modèle. Ils mettront le drapeau rouge pour avertir les autres pilotes.

Si il y a affluence, la durée des vols sera limitée afin de permettre à tous les pilotes d'effectuer un vol.



## **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Chacun doit être conscient que la discipline que nous nous imposons pour le respect des intérêts d'autrui, est la meilleure façon de sauvegarder notre activité.

## **LE BRUIT**

En tous les cas le bruit des modèles ne doit pas dépasser les normes fixées par le comité.

Les modèles testés au sonomètre, qui s'avèrent trop bruyants seront interdits de vol.

Le rodage ou les essais prolongés de moteur au sol se feront aux extrémités du terrain.

## **PROTECTION DES CULTURES**

Toutes les mesures doivent être prises afin d'éviter que des dommages soient occasionnés aux cultures. La recherche des modèles égarés doit se faire en contournant les champs cultivés.

## **LES SPECTATEURS**

Les spectateurs non accompagnés d'un membre du club ne sont pas autorisés à pénétrer sur la piste ni sur les parcs à modèles.

Les membres du club ont l'obligation de faire respecter les règles de sécurité aux spectateurs. Une attention toute particulière doit être portée aux enfants.

## **COMPORTEMENT EN CAS D'ACCIDENT**

- Interrompre immédiatement toute activité.
- **Demander du secours au n° 112 (Adresse : Routes de Allues - EauMorte)**
- Prodiguer les premiers soins aux personnes
- Prévenir le président du club.
- Une pharmacie de premier secours est à la disposition des membres au club- house.